

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE DU 7 FEVRIER 2022

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois (Seine Saint-Denis)

Présents: 56 Excusés: 11 Absents: 13 REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU 7 FEVRIER 2022

Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte (conformément à l'article L2131-1 du CGCT) Affiché le :

Nombre de membres en exercice: 80

L'an DEUX MILLE VINGT-ET-DEUX, le LUNDI SEPT FEVRIER à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le PREMIER FEVRIER DEUX MILLE VINGT-ET-DEUX, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroen, sous la présidence de Monsieur Bruno BESCHIZZA.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 56

Mme ABDELLAOUI Leïla, M. ASENSI François, M. ATTIORI Olivier, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BELOUCHAT Rachid, M. BESCHIZZA Bruno, M. BLANCHET Stéphane, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme BRAIHIM Marwa, M. CANNAROZZO Frank, M. CARRE Julien, M. CHANTRELLE Laurent, M. CHAUSSAT Jacques, M. CHERIGUENE Abdelouaheb, Mme COLLET Marie-Claude, M. DACHIVILLE Romain, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme DUBOE Nicole, M. EL KOURADI Fouad, M. GEFFROY Philippe, M. GESELL Quentin, M. GUYON Olivier, Mme HERSEMEULE Carmen, Mme JAOUANI Amel, Mme LAGARDE Aude, Mme LAGNEAU Muriel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LASTAPIS Michel, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. MANGIN Anthony, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, M. MEIGNEN Thierry, Mme MEYER Karine, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR, Sabrina, Mme MOREAU Chantal, M. MORIN Sébastien, M. MOULINNEUF Serge, Mme PERRON Christine, Mme PINHEIRO Amélie, M. PRUNIER Gérald, M. RAMADIER Alain, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly Mme SAGO Aïssa, M. SIBY Oussouf, M. TURBIAN Julien, Mme VALLETON Martine, M. VAZ Micaël, Mme VERTE Monique, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES, A L'OUVERTURE DE LA SEANCE, AYANT DONNE POUVOIR A : 11

Mme BENAMMOUR Mériem,	à	M. BAILLON Jean-François,
M. BOUMEDJANE Karim,	à	M. VAZ Micaël,
Mme BOUR Patricia,	à	Mme MEYER Karine,
Mme BOUTHORS Jacqueline,	à	Mme LAGNEAU Muriel,
M. CAHENZLI Denis,	à	M. CANNAROZZO Frank,
M. CHAVAROC Grégory,	à	M. ZANGRILLI François,
M. HAN Bo,	à	M. CARRE Julien,
M. FERREIRA Lino,	à	M. BAILLON Jean-François,
Mme KHATIM Karima,	à	M. MIGNOT Didier,
Mme MABCHOUR Najet,	à	M. CHANTRELLE Laurent,
M. SAULIERE Gilles,	à	M. DACHIVILLE Romain,

ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 13

Mme ADLANI Farida, Mme DA COSTA Marie-Lyne, M. DESRUMAUX Denis, Mme FAOUZI Hanane, M. JIAR Youssef, M. LAGARDE Jean-Christophe, M. LAPORTE Pierre, M. MARAN Max, Mme MEKKI Chérifa, Mme MENDES Odette, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme YERRO Georges-Marie, Mme YOUSSOUF Mélissa.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Jean-Baptiste BORSALI

Le quorum étant atteint, Monsieur BESCHIZZA procède à l'ouverture de la séance.

A la question 2.2 - Politique de la ville (57 - 11 - 12)

Madame Hanane FAOUZI rejoint l'assemblée.

A la question 3.2 – Développement économique - AFMAE (60 - 12 - 8)

Madame Farida ADLANI, Madame Chérifa MEKKI et Madame Odette MENDES avec le pouvoir de Madame Georges-Marie YERRO rejoignent l'assemblée.

A la question 3.4 - Développement économique (59 - 12 - 9)

Monsieur Philippe GEFFROY quitte définitivement l'assemblée.

A la question 5.1 – Eau & assainissement (60 - 12 – 8)

Monsieur Jean-Christophe LAGARDE rejoint l'assemblée.

A la question 6.4 - Habitat (59 - 12 - 9)

Monsieur Thierry MEIGNEN quitte définitivement l'assemblée.

A la question 8.3 - Finances - Budget primitif du budget principal (58 - 13 - 9)

Madame Aïssa SAGO quitte définitivement l'assemblée et donne son pouvoir à Madame Sabrina MISSOUR.

ORDRE DU JOUR

1 - INFORMATION	4
2 – POLITIQUE DE LA VILLE	4
« PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE »	4
2.2 - INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE (ITI): AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE DELEGATION DES TACHES.	
3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	PARIS
3.2 - CONVENTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 A L'ASSOCIATION AFMAE - CFA DES METIERS DE L'AERIEN	4
3.4 – AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE INSER'ÉCO93 ET PARIS TERRES D'ENVOL	
4 – TRANSPORTS Convention SEAPFA – EPT Paris Terres d'Envol pour le cofinancement d'une mission technique, structure / amiante / reseaux de l'ensemble immobilier Mandela a Sevran	
5 - EAU & ASSAINISSEMENT	5
AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE L'EPT A SIGNER LE PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC L'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE DANS LE CADRE DU M PUBLIC DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AVENUE HENRI BARBUSSE A SEVRAN	1ARCHE
6 – HABITAT	5
6.1 — CONVENTION CADRE DE COFINANCEMENT AVEC LA CAISSE DES DEPOTS DE L'INGENIERIE DE PROJET EN FAVEUR DE L'HABITAT DEGRADE SUR LE TERRITOIRE SUR LA PERIODE 2019 - 2026	5
6.2 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE PARIS TERRES D'ENVOL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ANONYME DE COORDINATION (S. PARIS TERRES D'ENVOL HABITAT	AC) 5
6.3 – CONVENTION PARTENARIALE ENTRE L'EPT ET CDC HABITAT / GRAND PARIS HABITAT	5
6.4 - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE DU LOGEMENT DE PARIS TERRES D'ENVOL AVEC L'ETAT ET LES HUIT COMMUNES DU TERRITOIRE	
7 – AMENAGEMENT	6 ME OU
DOCUMENTS CONNEXES POUR LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE CULTUREL DE DRANCY DANS LE QUARTIER DU BAILLET	6
7.2 - LE BOURGET — SUPPRESSION DE LA ZAC BIENVENUE — GARE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE LA VILLE DU BOURGET	6
7.3 – Creation et prise de participation de l'EPT dans une societe publique locale d'amenagement d'interet national (SPLA-IN) 7.4 – Dugny – Realisation du gymnase de Dugny – Calage technique et financier	6 7
8 - FINANCES	7
8.1 - FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION A LA CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) POUR L'ANNEE 2022	7
8.2 - FIXATION DES TAUX DE TEOM A COMPTER DU 1ER JANVIER 2022	7
8.3 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL — EXERCICE 2022	
8.4 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT — EXERCICE 2022	
8.5 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DISTRIBUTION D'EAU DU BLANC-MESNIL — EXERCICE 2022	
8.6 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR - EXERCICE 2022	7 7
9 - INFORMATION	R
9.1 — LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2021	8
9.2 - DECISIONS DU PRESIDENT	11

1 - INFORMATION

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Le conseil de territoire à l'unanimité :

Approuve le procès-verbal de la séance du conseil de territoire du 13 décembre 2021.

2 – POLITIQUE DE LA VILLE

2.1 - JEUNESSE - PROLONGATION DU PROJET « TERRES D'ENVOL POUR LA JEUNESSE » DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR « PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE »

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** la prolongation du projet « Terres d'Envol pour la jeunesse » dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir « Projets innovants en faveur de la jeunesse » au 30 juin 2022.
- Autorise l'EPT, Porteur de projet chef de file du projet, à recevoir les paiements de l'aide relevant de la convention pluriannuelle.
- Autorise le reversement des subventions aux partenaires de l'EPT, identifiés au sein de l'accord de groupement dans le cadre du programme :
 - Association APART,
 - Association Boutique Club Emploi,
 - Association Compétences Emploi,
 - Association office municipal de la jeunesse en Tremblay-en-France,
 - Commune de Sevran,
 - Commune de Tremblay-en-France,
 - Commune de Villepinte
- Autorise le Président à signer l'avenant n°5 à la convention pluriannuelle relative au projet « Terres d'Envol pour la jeunesse » et tout document y afférent.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

2.2 - INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE (ITI): AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE DELEGATION DES TACHES

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Approuve la prolongation de l'assistance technique FSE et FEDER au 31 décembre 2022, et les deux accords de partenariat afférents,
- Autorise le Président à signer l'avenant n°4 à la convention de délégation des tâches et les accords de partenariat relatifs à l'assistance technique FSE et FEDER, entre la région lle-de-France et l'EPT Paris Terres d'Envol, et tout document y afférent.
- Autorise l'EPT, chef de file du projet, à recevoir les paiements de l'aide relevant des deux accords de partenariat, soit un montant maximal de :
 - 26 007,05 € au titre de l'assistance technique FSE
 - 78 964,46 € au titre de l'assistance technique FEDER
- Dit que ces crédits sont portés en recette au budget de l'exercice.

3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ETUDE « ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES ESPACES ECONOMIQUES DE L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL » PAR LA BANQUE DES TERRITOIRES

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Autorise le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol à signer une convention de partenariat et financement avec la Banque des territoires pour l'obtention d'un financement du coût de l'étude plafonné à 42 000 € HT.
- Dit que les crédits sont inscrits en recettes au budget de l'exercice 2022.

3.2 - CONVENTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 A L'ASSOCIATION AFMAE - CFA DES METIERS DE L'AERIEN Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Approuve le projet convention d'attribution de subvention d'investissement entre l'association AFMAE -CFA de l'Aérien et l'EPT Paris Terres d'Envol pour un montant de 62 169 €.
- Autorise le président à signer ladite convention et ses avenants, ainsi que tous les écrits afférents à l'application de ce convention.
- Décide de verser à l'Association de formation pour les métiers de l'aérien (AFMAE CFA des métiers de l'aérien) pour l'année 2022, une subvention d'investissement d'un montant de 62 169 € TTC.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

3.3 - LANCEMENT DU NOUVEL L'APPEL A PROJETS (APP) ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET VALIDATION DE SON REGLEMENT Le conseil de territoire à l'unanimité (71 voix pour, 1 NPPV : Mme ADLANI) :

- Adopte le règlement de l'appel à projets ESS doté d'une enveloppe de 75 000 €.
- Autorise le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol à lancer l'appel à projet ESS et à prendre toute mesure pour assurer son bon déroulement,

Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

3.4 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE INSER'ECO93 ET PARIS TERRES D'ENVOL

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre Paris Terres d'Envol et l'association Inser'Eco93, modifiant les articles 2, 3, et 5.
- **Autorise** le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec cette association concernant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et tout document y afférent,
- Attribue une subvention de 20 000 € à cette association conformément à l'article 3 du présent avenant.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

4 - TRANSPORTS

CONVENTION SEAPFA - EPT PARIS TERRES D'ENVOL POUR LE COFINANCEMENT D'UNE MISSION TECHNIQUE, STRUCTURE / AMIANTE / RESEAUX DE

L'ENSEMBLE IMMOBILIER MANDELA A SEVRAN

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** la convention SEAPFA EPT Paris Terres d'Envol pour le co-financement d'une mission technique, structure/amiante/reseaux de l'ensemble immobilier Mandela à Sevran.
- Autorise le Président à signer ladite convention et tous les documents nécessaires à son execution.
- Dit que les dépenses sont inscrites au budget de l'exercice en cours.

5 - EAU & ASSAINISSEMENT

AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE L'EPT A SIGNER LE PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC L'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE DANS LE CADRE DU MARCHE PUBLIC DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AVENUE HENRI BARBUSSE A SEVRAN

Le conseil de territoire à la majorité (54 voix pour, 1 voix contre : Oussouf SIBY, 13 abstentions : Leïla ABDELLAOUI, Rachid BELOUCHAT, Karim BOUMEDJANE, Patricia BOUR, Julien CARRE, Bo HAN, Carmen HERSEMEULE, Bénédicte LEFEVRE, Brigitte LEMARCHAND, Thierry MEIGNEN, Chérifa MEKKI, Karine MEYER, Micaël VAZ, 4 NPPV : Jean-François BAILLON, Mériem BENAMMOUR, Stéphane BLANCHET, Lino FERREIRA) :

- Autorise le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol à signer le protocole transactionnel avec l'entreprise Jean Lefebvre llede-France dans le cadre du marché public n°AO 20006, et tous documents éventuels se rattachant audit protocole.
- Dit que la dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours.
- Dit que la présente délibération sera publiée au registre des actes administratifs, affichée au siège de l'EPT Paris Terres d'Envol situé boulevard de l'Hôtel de Ville à Aulnay-Sous-Bois, ainsi qu'à la mairie de Sevran située avenue du Général Leclerc à Sevran et ampliation de la présente délibération sera faite au préfet de la Seine-Saint-Denis.

6 - HABITAT

6.1 – CONVENTION CADRE DE COFINANCEMENT AVEC LA CAISSE DES DEPOTS DE L'INGENIERIE DE PROJET EN FAVEUR DE L'HABITAT DEGRADE SUR LE TERRITOIRE SUR LA PERIODE 2019 - 2026

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention cadre de cofinancement de l'ingénierie de projet en faveur de l'Habitat Privé dégradé sur le territoire de Paris Terres d'Envol entre la Caisse des Dépôts et l'EPT,
- Autorise le Président à signer la convention et tout acte y afférent,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

6.2 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE PARIS TERRES D'ENVOL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ANONYME DE COORDINATION (SAC) PARIS TERRES D'ENVOL HABITAT

Le conseil de territoire à l'unanimité (58 voix pour, 4 abstentions : Rachid BELOUCHAT, Karima KHATIM, Didier MIGNOT, Oussouf SIBY, 10 NPPV : Bruno BESCHIZZA, Denis CAHENZLI, Muriel LAGNEAU, Karine LANCHAS-VICENTE, Anthony MANGIN, Séverine MAROUN, Sabrina MISSOUR, Gérald PRUNIER, Aïssa SAGO, François ZANGRILLI) :

- Désigne comme représentants au conseil d'administration de la SAC Terres d'Envol Habitat les élus suivants :
 - Monsieur Paulo MARQUES
 - Madame Chantal MOREAU
 - Monsieur Jean-Christophe LAGARDE
 - Madame Myriam MABIRE-LOISON
 - Monsieur Jean-Luc MILLARD

6.3 - CONVENTION PARTENARIALE ENTRE L'EPT ET CDC HABITAT / GRAND PARIS HABITAT

Le Président, avec l'accord du conseil de territoire décide de retirer de ce point de l'ordre du jour.

6.4 - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE DU LOGEMENT DE PARIS TERRES D'ENVOL AVEC L'ETAT ET LES HUIT COMMUNES DU TERRITOIRE

Le conseil de territoire à l'unanimité (65 voix pour, 6 abstentions : Jean-François BAILLON, Mériem BENAMMOUR, Lino FERREIRA, Najet MABCHOUR, Serge MOULINNEUF, Gérald PRUNIER) :

- Approuve le projet de contrat de la relance du logement de l'EPT Paris Terres d'Envol,
- Autorise le Président à signer le contrat et tout acte y afférent,
- **Précise** que le contrat sera établi avec l'Etat et chacune des communes volontaires pour sa signature, dans le respect du souhait de chaque commune,
- Précise que les objectifs de production de logement par commune seront indiqués au contrat une fois ces objectifs arrêtés entre l'Etat et chacune des communes concernées.
- Précise que les crédits versés par l'Etat seront versés directement aux communes concernées.

7 - AMENAGEMENT

7.1 - DRANCY - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A DEPOSER LES PIECES DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET TOUTES AUTRES DEMANDES
D'URBANISME OU DOCUMENTS CONNEXES POUR LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE CULTUREL DE DRANCY DANS LE QUARTIER DU BAILLET
Le conseil de territoire à la majorité (70 voix pour, 1 voix contre : Rachid BELOUCHAT) :

- Autorise le Président de Paris Terres d'Envol à déposer toutes les pièces relatives au permis de construire et toutes autres demandes d'urbanisme ou documents connexes d'urbanismes nécessaires pour la construction de l'Espace Culturel de Drancy dans le quartier du Baillet.
- Dit que la présente délibération sera publiée au registre des actes administratifs, affichée au siège de l'EPT Paris Terres d'Envol situé boulevard de l'Hôtel de Ville à Aulnay-Sous-Bois ainsi qu'à la mairie de Drancy située place de l'Hôtel de Ville à Drancy et ampliation de la présente délibération sera faite au Préfet de la Seine-Saint-Denis.

7.2 - LE BOURGET — SUPPRESSION DE LA ZAC BIENVENUE — GARE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE LA VILLE DU BOURGET

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Décide de supprimer la zone d'aménagement concerté « Bienvenue Gare ».
- **Décide** qu'en conséquence, la délibération n°29 en date du 8 avril 2019 prononçant la création de la ZAC Bienvenue-Gare est abrogée.
- **Dit** que la présence délibération fera l'objet des mesures de publicité mentionnées à l'article R. 311-5 du code de l'urbanisme (affichage pendant un mois dans les locaux de l'EPT et de la commune du Bourget, mention de ce dernier en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, publication au recueil des actes administratifs).
- Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

7.3 - CREATION ET PRISE DE PARTICIPATION DE L'EPT DANS UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT D'INTERET NATIONAL (SPLA-IN)

Le conseil de territoire à l'unanimité (70 voix pour, 1 abstention : Oussouf SIBY) :

- **Decide** de participer à et de créer la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national SPLA-IN qui sera dénommée ultérieurement, en partenariat avec l'établissement public Gand Paris Aménagement et la ville d'Aulnay-sous-Bois ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les actes constitutifs de la SPLA-IN créée annexés à la présente délibération : les statuts, le pacte d'actionnaires, la feuille de route et le plan d'affaires, ainsi que l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.;
- Approuve la prise de participation de l'EPT au capital social de la SPLA-IN créée à hauteur de 35 % du capital social fixé à 8 000 000 €, correspondant à 3 500 actions de 800 € de valeur nominale chacune, soit 2 800 000 € ;
- Dit que les actions seront libérées à hauteur de 25 % à l'immatriculation et le surplus en une ou plusieurs fois dans un délai de cinq ans ;
- Désigne madame Séverine MAROUN, Adjointe au Maire d'Aulnay-sous-Bois; madame Sabrina MISSOUR, Vice-présidente en charge des transports et mobilités, Adjointe au Maire d'Aulnay-sous-Bois et madame Marie-Claude COLLET, Vice-présidente en charge de l'action sociale et Adjointe au Maire de Dugny pour représenter l'EPT au sein du conseil d'administration de la SPLA-IN créée ainsi qu'au sein des toutes les assemblées générales de la société, qu'elles soient ordinaires, extraordinaires ou spéciales;
- Dit que les crédits sont inscrits dans le budget de l'exercice en cours et suivants ;
- Dit qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au préfet de Seine-Saint-Denis ;
- Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montreuil 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

7.4 - DUGNY - REALISATION DU GYMNASE DE DUGNY - CALAGE TECHNIQUE ET FINANCIER

Le conseil de territoire à l'unanimité (66 voix pour, 2 abstentions : Karima KHATIM, Didier MIGNOT, 3 NPPV : Jean-Baptiste BORSALI, Marie-Claude COLLET, Quentin GESELL) :

- Approuve l'extension du périmètre sous maitrise d'ouvrage de l'établissement public territorial Paris terres d'Envol (gymnase + parvis).
- Approuve le principe de cofinancement avec la SOLIDEO des travaux du parvis de 1 908 m² par convention.
- **Dit** que les dépenses seront imputées sur les fonds propres de l'EPT à la section investissement du budget de la collectivité prévue à cet effet sur les exercices considérés.
- Dit que les crédits versés en contrepartie seront imputés en recettes d'investissement sur le budget de la collectivité prévu à cet effet sur les exercices considérés.

8 - FINANCES

8.1 - FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION A LA CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) POUR L'ANNEE 2022

Le conseil de territoire à l'unanimité :

Fixe le taux de la contribution foncière des entreprises à 33,68 % à compter du 1er janvier 2022.

8.2 - FIXATION DES TAUX DE TEOM A COMPTER DU 1ER JANVIER 2022

Le Président, avec l'accord des élus du conseil territorial, décide de retirer ce point de l'ordre du jour.

8.3 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2022

Le conseil de territoire à la majorité (69 voix pour, 1 voix contre : Rachid BELOUCHAT, 1 abstention : Oussouf SIBY) :

Adopte le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2022, équilibré à la somme de 285 606 429 €

Section de fonctionnement

185 079 236.00 €

Section d'investissement

100 527 193.00 €

Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire

8.4 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2022

Le conseil de territoire à l'unanimité (70 voix pour, 1 abstention : Rachid BELOUCHAT) :

Adopte le budget primitif du budget assainissement pour l'exercice 2022, équilibré à la somme de 36 778 388,00 €

- Section d'exploitation

14 474 944.00 €

- Section d'investissement

22 303 444.00 €

Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire

8.5 - Budget primitif du budget annexe distribution d'eau du Blanc-Mesnil – Exercice 2022

Le conseil de territoire à la majorité (68 voix pour, 2 voix contre : Karima KHATIM, Didier MINOT, 1 abstention : Rachid BELOUCHAT) :

Adopte le budget primitif du budget eau potable du Blanc-Mesnil pour l'exercice 2022, équilibré à la somme de 2 856 550 €

- Section d'exploitation

472 775.00 €

- Section d'investissement

2 383 775.00 €

Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire.

8.6 - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR - EXERCICE 2022

Le conseil de territoire à l'unanimité :

 Adopte le budget primitif du budget réseaux de chaleur et de froid pour l'exercice 2022, équilibré à la somme de 3 153 374,00

- Section d'exploitation

1 567 280.00 €

- Section d'investissement

1 586 094,00 €

Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire.

8.7 - MISE A JOUR DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DE L'ORGANE DELIBERANT AU PRESIDENT

Le conseil de territoire à la majorité (69 voix pour, 1 voix contre : Oussouf SIBY, 1 abstention : Rachid BELOUCHAT) :

- **Décide** de déléguer au Président pour la durée de son mandat, les attributions telles qu'énumérées ci-dessous : Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements dans les conditions suivantes :
 - 20 000 000 € par an pour le budget principal.
 - 10 000 000 € par an pour chacun des budgets annexes.

Contracter tout emprunt à moyen et long terme, dans une limite maximale de 30 ans et à un Taux Effectif Global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière, pouvant comporter un différé d'amortissement. Le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs caractéristiques, ci-après définies :

- La faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable.
- La faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif aux calculs du ou des taux d'intérêt.
- Des droits de tirage échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et / ou de consolidation.
- La possibilité d'allonger la durée du prêt (dans la limite susvisée)

La faculté de modifier la périodicité et le profil du remboursement.

Par ailleurs, le Président pourra conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Les index de référence pourront être tout taux parmi ceux communément utilisés sur les marchés concernés.

- Précise que les délégations consenties relatives à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement général des conseils municipaux;
- Précise qu'en cas d'empêchement provisoire du Président, les décisions ayant fait l'objet de la délégation pourront être prises par un vice-président pris dans l'ordre du tableau;
- Rappelle que, lors de chaque réunion du conseil de territoire, le président rendra compte des attributions exercées par luimême, par délégation du conseil.

9 - INFORMATION

9.1 - LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2021

FOURNITURES	TITULAIRE		<u>OPERATION</u>			MONTANT DU MARCHÉ H.T. €	CONTRAT	DURÉE
égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 40 000 € HT								
égal ou supérieur à 40 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT								
égal ou supérieur à 90 000 € HT et Inférieur à 214 000 € HT								
	ASTECH	68190 ENSISHEIM	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	FOURNITURE DE CONTENEURS ENTERRES	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	04/01/2021	12 mois + 2 x 12 mois
égal ou supérieur à 214 000 € HT	FRANS BONHOMME	37302 JOUE- LES-TOURS	ASSAINISSEMENT	FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIAUX D'ASSAINISSEMENT Lot n°2 : Fourniture de matériaux P.V.C.	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	05/10/2021	12 mois + 3 x 12 mois
	SEI	95 BOISSY L'AILLERIE	ASSAINISSEMENT	FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIAUX D'ASSAINISSEMENT Lot n°1 : Fourniture de matériaux béton	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	05/10/2021	12 mois + 3 x 12 mois
SERVICES	TITULAIRE			OPERATION		MONTANT DU MARCHÉ H.T. €	CONTRAT	DURÉE
	SERMET	94000 CRETEIL	RESEAUX DE CHALEUR	ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE - MISE EN PLACE D'UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	DUGNY/LE BOURGET	38 400,00 €	14/01/2021	24 mois
	OZONE / PACO / ARC / CHATELAIN	75013 PARIS	RENOVATION URBAINE	POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT SUITE A L'ELABORATION DU PLAN DE SAUVEGARDE DE LA COPROPRIETE « LES CARAVELLES »	LE BLANC- MESNIL	39 875,00 €	10/02/2021	9 mois
	GEOFLUID	95947 ROISSY CDG	RESEAUX DE CHALEUR	ETUDE FAISABILITE D'UN DOUBLET GEOTHERMIQUE AU DOGGER	EPT PTDE	28 520,00 €	09/04/2021	2 mois
	INTERSTICIEL	92 BOIS COLOMBES	RENOVATION URBAINE	MISSION PREFIGURATION QUARTIER	LE BLANC- MESNIL	31 250,00 €	12/04/2021	8 mois
égal ou supérieur à 25 000 € HT	IDA CONCEPT	75011 PARIS	AMENAGEMENT	TILLEULS NPNRU LE BLANC MESNIL ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	EPT PTDE	33 000,00 €	24/06/2021	8 mois
et Inférieur à 40 000 € HT	АМЕ	92100 ISSY LES MOULINEAUX	AMENAGEMENT	SUIVI DES ETUDES DE CONCEPTION AMO FIABILISATION DE L'INSERTION URBAINE ET DES CONDITIONS DE DESSERTES POUR LE PROJET « LE COLISÉE »	EPT PTDE	36 535,00 €	24/06/2021	obtention PC Colisée
	CULTURES ET COMPAGNIES	93400 SAINT OUEN	RENOVATION URBAINE	REALISATION D'UNE ETUDE POUR UN PROJET DE FERME URBAINE	EPT PTDE	30 300,00 €	01/10/2021	14 semaines
	CONTRÔLE G	77420 CHAMPS SUR MARNE	AMENAGEMENT	MISSION D'AMO POUR LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL AU QUARTIER DU BAILLET A DRANCY LOT1: MISSIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE	DRANCY	38 335,00 €	02/12/2021	32 mois
	KCO EVENT	75010 PARIS	COMMUNICATION	ASSISTANCE A L'ORGANISATION DE L'INTEGRATHLON	EPT PTDE	42 725,00 €	15/03/2021	12 mois
égal ou supérieur à 40 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT	Gpt IETI / ATPIA / ISPIRA	84200 IVRY- SUR-SEINE	AMENAGEMENT	ELABORATION DI PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Lot n°2 - Elaboration de l'Etat initial de l'Environnement et de l'Evaluation Environnementale	EPT PTDE	49 650,00 €	16/06/2021	Expiration déla de recours
	SOCOTEC CONSTRUCTION	78280 GUYANCOURT	CULTURE	MISSIONS DE CONTROLE ET DE SECURITE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE MULTIFONCTIONNEL (LOISIRS- SPORTS-CULTURE) « LE COLISEE » Lot n°1: Missions de Coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé (S.P.S.)	EPT PTDE	44 500,00 €	28/07/2021	fin période de garantie parfai achvt
	OZONE	75013 PARIS	HABITAT	HABITAT - PARIS TERRES D'ENVOL (93) - ELABORATION DU PLAN DE SAUVEGARDE DE LA COPROPRIETE MARGUERITE À SEVRAN	EPT PTDE	68 482,50 €	09/06/2021	8 mois
	OZONE	75013 PARIS	HABITAT	HABITAT - PARIS TERRES D'ENVOL (93) - ELABORATION DU PLAN DE SAUVEGARDE DE LA COPROPRIETE CHALANDS 1 à SEVRAN	EPT PTDE	61 845,00 €	09/06/2021	8 mois
	EGIS RAIL	69455 LYON	TRANSPORT	ETUDE D'INTERMODALITE DU POLE ECHANGE MULTIMODAL DU BOURGET AEROPORT	EPT PTDE	76 825,00 €	15/11/2021	18 mois
	OZONE / GELLY	75013 PARIS	HABITAT	POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COPROPRIETE JEAN PERRIN	LE BLANC MESNIL	81 700,00 €	01/02/2021	8 mois
	CABINET ALTIUS	93701 DRANCY	RENOVATION URBAINE	MISSION DE LEVES TOPOGRAPHIQUES NPNRU LE BLANC-MESNIL	EPT PTDE	78 285,00 €	23/08/2021	1 mois

	l	Cedex						
égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 214 000 € HT	BATISCOPIE	07400 LE TEIL	ASSAINISSEMENT	PRESTATIONS DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSES DE MATERIAUX AMIANTES ET DE HAP	EPT PTDE	sans minimum avec maximum 52 000 € HT annuel	25/02/2021	12 mois + 3 x 12 mois
	SOCOTEC CONSTRUCTION	78280 GUYANCOURT	CULTURE	MISSIONS DE CONTROLE ET DE SECURITE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE MULTIFONCTIONNEL (LOISIRS- SPORTS-CULTURE) LE COLISEE Lot n°3 : Missions de Contrôle Technique	EPT PTDE	126 650,00 €	28/07/2021	fin période de garantle parfai achvt
	ROUGE VIF	75017 PARIS	AMENAGEMENT	AMENAGEMENT DE PARIS TERRES D'ENVOL (93) PLUI - COMMUNICATION	EPT PTDE	93 425,00 €	30/07/2021	36 mois
	INGEROP	92 RUEIL MALMAISON	RENOVATION URBAINE	MISSION D'AMO POUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE COMPRENANT L'ETUDE D'IMPACT NECESSAIRE A LA CREATION DE LA ZAC DES ANCIENNES BEAUDOTTES (NPNRU)	EPT PTDE	211 970,00 € HT	29/10/2021	20 mois
	SERMET	94000 CRETEIL	RESEAUX DE CHALEUR	GESTION ET CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DE 3 RESEAUX ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE	EPT PTDE	180 669,00 €	28/10/2021	12 mois + 2 x 12 mois
	TISSEYRE + ASSOCIE	31400 TOULOUSE	AMENAGEMENT	MISSION D'AMO POUR LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL AU QUARTIER DU BAILLET A DRANCY LOT 1: MISSIONS DE L'ACOUSTICIEN	DRANCY	114 000,00 €	02/12/2021	32 mois
	PAYSAGE SPORT LOISIRS	77290 COMPANS	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS VERTS Lot n°1 Collecte en porte à porte	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	05/01/2021	36 mois + 1 x 6 mois
	PAYSAGE SPORT LOISIRS	77290 COMPANS	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS VERTS Lot n°2 Exploitation des déchèteries	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	05/01/2021	36 mois + 1 x 6
	Groupement CITEMETRIE / DVTup	75014 PARIS	HABITAT	SUIV-ANIMATION D'UN PLAN DE SAUVEGARDE DE 5 ANS POUR LA COPROPRIETE DE SAVIGNY PAIR A AULNAY-SOUS-BOIS ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	EPT PTDE	1 208 500,00 €	23/03/2021	60 mois
	SERMET	94000 CRETEIL	RESEAUX DE CHALEUR	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE SUBVENTION EPT PTDE / SOLIDEO	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	04/05/2021	8 mois + 6 mois
	Gpt ESPACE VILLE / CGCB	78220 VIROFLAY	AMENAGEMENT	ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Lot n°1 - Elaboration du PLUI, animation de la démarche et conseil juridique	EPT PTDE	245 405,00 €	16/06/2021	Expiration délai
égal ou supérieur à 214 000 € HT	TRACE ARCHITECTES	59510 HEM	ADMINISTRATION GENERALE	MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE « CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL AU QUARTIER DU BAILLET A DRANCY »	EPT PTDE	Tranche ferme 2 167 933,50 € HT Tranche optionnelle n°1 (EXE) 233 380,00 € HT Tranche optionnelle n°2 (OPC) 111 999,90 € HT	29/07/2021	37 mois
	PARTITIO	31100 TOULOUSE	DIRECTION DES SERVICES D'INFORMATION	GESTION ET EXPLOITATION DE L'ARCHITECTURE CLOUD DE L'EPT AVEC PRISE EN CHARGE DE L'HEBERGEMENT ET DE LA MAINTENANCE PREVENTIVE, CURATIVE ET L'EVOLUTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	EPT PTDE	maximum 400 000,00 € HT	02/12/2021	36 mois
	OZONE	75013 PARIS	HABITAT	MISSION DE SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-CD COPROPRIETE JEAN PERRIN A SEVRAN	EPT PTDE	407 230,00 €	17/11/2021	24 mois + 1 x 12 mois
	CITEMETRIE	75014 PARIS	DRU	RENOVATION URBAINE - PARIS TERRES D'ENVOL (93) ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE SUIVI- ANIMATION DU PLAN DE SAUVEGARDE COPROPRIETE « LES CARAVELLES »	EPT PTDE	691 850,00 €	30/11/2021	5 ans
	DI SERVICES	77178 SAINT PATHUS	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	LE BLANG-MESNIL TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EN POINTS DE REGROUPEMENT Lot 2 TRANSPORT ET TRAITEMENT DES EXTINCTEURS ET BOUTEILLES DE GAZ	EPT PTDE	maximum annuel 500 000,00 € HT	30/11/2021	12 mois + 3 x 12 mois
	Gpt SEGIC/EPDC/EVA/BERIM	91370 VERRIERES LE BUISSON	ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT MAITRISE D'ŒUVRE D'OPERATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	EPT PTDE	sans minimum avec maximum annuel 2 000 000	17/12/2021	12 mois + 3 x 12 mois
	CIG	95500 GONESSE	ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT CONTRÔLE PREALABLE A LA RECEPTION DES RESEAUX ASST	EPT PTDE	sans minimum avec maximum annuel 3 000 000 € HT	17/12/2021	12 mois + 3 x 12 mois
TRAVAUX	TITULAIRE			OPERATION		MONTANT DU MARCHÉ H.T. €	DATE DU CONTRAT	DURÉE
égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 40 000 € HT égal ou supérieur	[* .			8		12	v _a 't	4.1
à 40 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT			=					
égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 525 000 € HT	НР ВТР	94290 VILLENEUVE LE ROI	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOULEVARD PRE GALANT A VILLEPINTE	VILLEPINTE	sans minimum avec maximum de 1 000 000 € HT annuel	10/02/2021	10 mois
	LEGENDRE PROJECT	35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE	AMENAGEMENT	MARCHE DE CONCEPTION- REALISATION « LE COLISEE » EQUIPEMENT MULTIFONCTIONNEL	EPT PTDE	74 645 579,94 €	30/04/2021	31 mois
égal ou supérieur à 5 525 000 € HT	Gpt UNION TRAVAUX / FIBRADEM	93700 DRANCY	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 1 Commune de SEVRAN, VILLEPINTE et TREMBLAY-EN-FRANCE	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
				TRAVAUX SUR LES RESEAUX				

	VILLENEUVE LE ROI		D'ASSAINISSEMENT LOT 1 Commune de SEVRAN, VILLEPINTE et TREMBLAY-EN-FRANCE		maximum		12 mois
JEAN LEFEBVRE	94891 LIVRY GARGAN Cedex	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 2 Commune d'AULNAY-SOUS-BOIS	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
Gpt UNION TRAVAUX ! FIBRADEM	93700 DRANCY	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 2 Commune d'AULNAY-SOUS-BOIS	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
DUBRAC TP	93200 SAINT DENIS	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 2 Commune d'AULNAY-SOUS-BOIS	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
Gpt EMULITHE / VALENTIN	348 867 904 00040	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 3 Communes de Dugny, Drancy et LE BOURGET	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
JEAN LEFEBVRE	94891 LIVRY GARGAN Cedex	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 3 Communes de Dugny, Drancy et LE BOURGET	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
DUBRAC TP	93200 SAINT DENIS	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 3 Communes de Dugny, Drancy et LE BOURGET	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
НР ВТР	94290 VILLENEUVE LE ROI	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 4 Commune du BLANC-MESNIL	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3) 12 mois
SAT	77290 MITRY MORY	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 4 Commune du BLANC-MESNIL	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
Gpt EIFFAGE GENIE CIVIL RESEAUX / SOGEA	78450 CHAVENAY	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 4 Commune du BLANC-MESNIL	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	31/03/2021	12 mois + 3 x 12 mois
Gpt UNION TRAVAUX / FIBRADEM	93700 DRANCY	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 1 communes de SEVRAN, VILLEPINTE et TREMBLAY-EN-FRANCE Marché subséquent annuel à bon de commande pour les travaux d'entratien, de dépannage, de création ponctuelle et d'urgence	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	29/04/2021	12 mois
JEAN LEFEBVRE	94891 LIVRY GARGAN Cedex	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 2 Commune d'AULNAY-SOUS-BOIS Marché subséquent annuel à bon de commande pour les travaux d'entretien, de dépannage, de création ponctuelle et d'urgence	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	29/04/2021	12 mois
Gpt EMULITHE / VALENTIN	348 867 904 00040	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 3 Communes de Dugny, Drancy et LE BOURGET Marché subséquent annuel à bon de commande pour les travaux d'entretien, de dépannage, de création ponctuelle et d'urgence	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	29/04/2021	12 mois
НР ВТР	94290 VILLENEUVE LE ROI	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LOT 4 Commune du BLANC-MESNIL Marché subséquent annuel à bon de commande pour les travaux d'entretien, de dépannage, de création ponctuelle et d'urgence	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	29/04/2021	12 mois
DUBRAC TP	93200 SAINT DENIS	ASSAINISSEMENT	Marché Subséquent RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DU PRESIDENT WILSON LE BOURGET (93)	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	25/08/2021	5,5 mois
JEAN LEFEBVRE	93891 LIVRY GARGAN CEDEX	ASSAINISSEMENT	Marché Subséquent RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE NICOLAS ROBERT A AULNAY	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	25/08/2021	6,5 mois
IP ВТР	94 VILLENEUVE LE ROI	ASSAINISSEMENT	Marché Subséquent RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AVENUE MASSENET AU BLANC MESNIL	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	16/09/2021	7 mois
EMULITHE / VALENTIN	95471 FOSSES Cedex	ASSAINISSEMENT	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE ANDRE CAPPE A DRANCY	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	25/11/2021	4 mois
Spt HP BTP / SADE	94290 VILLENEUVE LE ROI	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AVENUE DE LA REPUBLIQUE A VILLEPINTE	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	17/12/2021	5 mois
EAN LEFEBVRE	93891 LIVRY GARGAN	ASSAINISSEMENT	TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT SEVRAN - Avenue HENRI BARBUSSE	SEVRAN	sans minimum ni maximum	26/01/2021	5,5 mois
EAN LEFEBVRE	93891 LIVRY GARGAN CEDEX	ASSAINISSEMENT	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AU CARREFOUR DES RUES NICOLAS ROBERT ET GASPARD MONGE	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	10/06/2021	3 mois
EMULITHE / VALENTIN	95471 FOSSES Cedex	ASSAINISSEMENT	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE MONTCHANIN A DRANCY	EPT PTDE	sans minimum ni maximum	24/11/2021	12 semaines
MULITHE / VALENTIN	95471 FOSSES Cedex	ASSAINISSEMENT	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE MADELON A DRANCY	EPT PTDE	sans mīnīmum ni maxīmum	25/11/2021	2,5 mois

9.2 - DECISIONS DU PRESIDENT

Le conseil de territoire prend acte des décisions du président :

N°61 - FINANCES - BUDGET ASSAINISSEMENT - ACCEPTATION D'UN CONTRAT DE PRET DE 5 600 000 € AVEC LA SOCIETE GENERALE N°62 - ACTION SOCIALE - Convention de partenariat avec le Fonds de dotation Paris 2024 et l'EPT Paris Terres d'Envol pour L'Integrathlon 2021

N°63 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AVEC LA VILLE DE SEVRAN

N°64 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN - DELEGATION A LA COMMUNE DU BOURGET DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LES LOTS DES NUMEROS 1 A 29 (ETANT PRECISE QUE LE LOT N°28 N'EXISTE PAS) DU BIEN SIS 16, 18 ET 18 BIS AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE AU BOURGET CADASTRE SECTION K N°8

N°01 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN – DELEGATION A LA COMMUNE DE DRANCY DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LE BIEN SIS 45 AVENUE MARCEAU A DRANCY, CADASTRE SECTION AL N°178

N°02 – Subvention de l'ANCT pour la labellisation d'une demarche cite de l'emploi de paris terres d'envol

N°03 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN – DELEGATION A LA COMMUNE DE DRANCY DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LES LOTS N°207 ET N°212 DU BIEN SIS 46 AVENUE HENRI BARBUSSE A DRANCY CADASTRE SECTION BN N°2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 4/2

Le secrétaire de séance Jean-Baptiste BORSALI

Certifié affiché du

Bruno BESCHIZZA

au

Le président Bruno BESCHIZZA